

" La politique est le moyen pour des hommes sans principes de diriger des hommes sans mémoire. "

Voltaire

Au XXI siècle, nos données personnelles sont probablement la ressource la plus précieuse que la plupart des humains puissent encore offrir, et nous les donnons aux géants de la technologie en échange de services de messagerie et de vidéos...



LE PETIT RAMONEUR

PÊLE-MÊLE 28

« Une nation peut survivre aux imbéciles, et même aux ambitieux. Mais elle ne peut survivre à la trahison de l'intérieur ; Un ennemi aux portes est moins redoutable, parce qu'il est connu et qu'il brandit ses bannières ouvertement. Le traître, lui, se déplace librement parmi les gens, à l'intérieur des enceintes. »

Marcus Tullius Cicero, CICERON, discours devant le Sénat romain, env. 58 av. JC

- **Lectures: L'histoire que nos enfants n'apprennent plus.** « Clovis, Charles Martel, Saint Louis, Bertrand Du Guesclin, Jeanne d'Arc, François Ier, Henri IV, Richelieu, Louis XIII, Napoléon Ier, Napoléon III, tous les héros de notre nation disparaissent progressivement des programmes des collèges et des lycées (...) Comment devenir pleinement français, éprouver l'amour de sa patrie, si l'on ne prend pas conscience de son histoire et de son héritage ? Vouée désormais à la repentance et au politiquement correct, notre école est devenue une entreprise d'auto culpabilisation. Sous couvert d'ouverture au multiculturalisme, nous assistons silencieusement à un nettoyage méthodique des programmes d'histoire, dans le but affiché de faire de nos élèves des citoyens du monde plutôt que des citoyens français (...) À chaque édition de nouveaux manuels, cette dérive s'accroît. L'histoire de la patrie passe à la trappe par peur d'entretenir le nationalisme. Nos grands personnages tels Louis XIV ou Napoléon deviennent d'affreux oppresseurs du peuple ou des dictateurs sanguinaires et n'occupent plus que deux ou trois pages. En revanche, l'esclavage, la traite négrière, la décolonisation ont droit à des chapitres entiers et leur présentation a pour mission de culpabiliser l'Occident, source de toutes les misères de la terre. »

Extraits de **Dimitri CASALI, "L'Histoire de France, de l'ombre à la lumière"** Flammarion

- **Réseaux sociaux et censure des mal-pensants: Va-t-on aussi, demain, leur couper l'eau et l'électricité ?** « Florian Philippot qualifie de véritable coup d'État le fait que le président des États-Unis, toujours en exercice, Donald Trump, ait été banni de tous les réseaux sociaux. Ajoutons également que les avocats Sydney Powell, Steve Bannon et Rudy Giuliani, ainsi que le général Flynn, ont subi le même sort, tandis que de nombreux internautes voient leurs abonnés disparaître les uns après les autres. L'épouse d'Obama avait demandé aux réseaux sociaux de bannir Donald Trump, et elle fut écoutée sur-le-champ. Notons que Twitter n'a jamais touché aux comptes de l'islamiste Erdogan, ni à celui du Président iranien Khomeini. Twitter autorise aussi le compte de Louis Farrakhan, chef de "Nation of Islam" (organisation de Noirs musulmans violemment racistes envers les Blancs et les Juifs) qui appelle les Juifs des "termites" (mot qui signifie "termite" mais aussi "fourmi") dans ses meetings ("I am not anti-Semite, I am anti-Termite"). C'est d'autant plus grotesque que des sources concordantes font savoir que Zuckerberg, patron de Facebook, a versé de grosses sommes à différentes structures démocrates (on parle de 500 millions de dollars), leur permettant de recruter des hommes de main, souvent venus des Black Lives Matter et des antifas, pour intimider, notamment le jour des élections, les observateurs républicains (...) ». *Fin de citation.*

<https://ripostelaique.com/ces-pourris-ont-banni-trump-a-vie-sur-tous-les-reseaux-sociaux.html>

- **Hydroxychloroquine, molécule médicalement incorrecte** : « Coté hydroxychloroquine, rien n'a vraiment été tenté. Aucune étude menée dans un CHU français, une étude Discovery sans test du protocole entier, une étude Recovery avec 2,4 grammes d'hydroxychloroquine, soit infiniment plus que la dose prévue en soins. Le tout ponctué de publications fausses. Philippe Douste-Blazy pointe un autre manque crucial révélé par cette crise : l'existence d'un organe de biostatisticiens indépendants de toute compagnie pharmaceutique, capables d'analyser les méthodes choisies par les laboratoires pour présenter les données recueillies avec rigueur par les médecins. Pour l'ancien ministre, l'enjeu est essentiel :

« Nous savons que la santé est devenue un bien capitaliste soumis aux lois du marché. Que certains gagnent beaucoup d'argent ne me gêne pas, mais ce qui serait inacceptable serait de falsifier des études cliniques, car il s'agit de vies. Je n'avais jamais assisté à ce type de scandale scientifique et j'ai toujours beaucoup de considération pour la plupart de ceux qui travaillent honnêtement dans cette industrie. Mais personne ne supportera plus longtemps un système dans lequel des coups bas, uniquement dictés par les cours de Bourse, dicteraient les conduites thérapeutiques à tenir ! »

Charlotte d'Ornellas Valeurs actuelles 14 janvier 2021

- **Ce qu'il est interdit de dire** : « Mesdames, Messieurs, l'Europe n'est pas libre, parce que la liberté commence quand on dit la vérité. En Europe aujourd'hui, il est interdit de dire la vérité. Une muselière est une muselière - même si elle est en soie. Il est interdit de dire aujourd'hui que nous ne sommes pas des témoins de l'arrivée de réfugiés, mais une Europe menacée par une migration de masse. Il est interdit de dire que des dizaines de millions sont prêts à partir dans notre direction. Il est interdit de dire que l'immigration apporte la criminalité et le terrorisme dans nos pays. Il est interdit de dire que des masses de gens venant de différentes civilisations constituent une menace pour notre mode de vie, notre culture, nos coutumes et nos traditions chrétiennes. Il est interdit de dire que, au lieu de s'intégrer, ceux qui sont arrivés ici auparavant ont construit un monde qui leur est propre, avec leurs propres lois et idéaux, qui font éclater la structure millénaire de l'Europe. Il est interdit de dire que ce n'est pas accidentel et que ce n'est pas une chaîne de conséquences non intentionnelle, mais une politique orchestrée, planifiée, une masse de gens envoyés chez nous. Il est interdit de dire que, à Bruxelles, ils élaborent des plans pour transporter des étrangers aussi rapidement que possible et les installer ici parmi nous. Il est interdit de dire que le but de l'installation de ces gens ici est de redessiner la carte religieuse et culturelle de l'Europe et de reconfigurer ses fondements ethniques ».

Viktor ORBAN, Premier ministre de Hongrie, discours à l'occasion de la fête nationale.

<http://yvesdaoudal.hautefort.com/archive/2016/03/21/orban-l-europe-n-est-pas-libre-5777482.html>

- **L'aveu d'un grand démocrate** : Adios la proportionnelle, promesse du candidat Macron en 2017 et condition du ralliement du MoDem. *France Inter* lundi et *l'Opinion* ce mardi confirment que la majorité ne va pas chipoter avec un tel changement en pleine pandémie. Pour introduire ce mode de scrutin, le gouvernement n'avait plus le temps de tergiverser et aurait dû présenter un projet de loi mercredi en conseil des ministres pour avoir le temps d'adopter le texte au moins un an avant les législatives. Trop tard donc. Ce qui ne fâchera pas Christophe Castaner, patron des députés LREM, et opposé à la proportionnelle. «*L'ancrage territorial est utile et je ne suis pas favorable à l'idée de faire rentrer 100 députés RN au Parlement*», a clairement assumé l'ex-ministre de l'Intérieur, selon des propos de la fin d'année dernière cités par *l'Opinion* ce mardi.

https://www.liberation.fr/politiques/2021/01/19/castaner-oppose-a-la-proportionnelle-car-il-ne-veut-pas-faire-rentre-100-deputes-rn-au-parlement_1817955?xtor=rss-450&utm_medium=Social&utm_source=Twitter&utm_campaign=dlvr.it

DES ARCHIVES CRIANTES SUR LE RWANDA

PAR UN ARRÊT historique du Conseil d'État du 12 juin, le physicien de profession et chercheur par passion François Graner a obtenu de haute lutte l'accès à des archives de l'Élysée qui étaient verrouillées, en principe, jusqu'en 2055.

Sa plongée dans les cartons de Bruno Delaye, conseiller Afrique de François Mitterrand, montre que les alertes transmises à Paris sur le risque de génocide des Tutsis n'ont pas manqué (« Le Monde », 17/1). « On n'hésite pas à parler d'épuration ethnique en Bosnie, alors que c'est exactement l'expression qui convient à la réalité rwandaise. »

Cette interpellation du 23 février 1993 émane de la section PS des Français expatriés au Burundi, alors que Paris renforçait encore son soutien au régime du président Habyarimana. Lors des négociations d'Arusha avec les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), ce sont les « observateurs » français qui ont insisté, un mois plus tôt, pour faire entrer au « gouvernement de transition élargi » la Coalition pour la défense de la République (CDR), le parti le plus extrémiste du Hutu Power, qui sera au premier rang lors du génocide, déclenché un an plus tard par l'attentat contre Habyarimana, le 6 avril 1994...

Dans un télégramme diplomatique du 10 février 1993, l'ambassadeur de France à Kigali, Georges Martres, déplore simplement les « persécutions stupides perpétrées par les extrémistes hutus contre les éléments tutsis les plus pauvres », qui ne lui facilitent pas le travail... Martres est alors si proche de Habyarimana que ce dernier souhaite qu'à son retour à Paris l'ambassadeur « continue à lui servir d'«intermédiaire» pour «expliquer» aux plus hautes autorités françaises la situation du Rwanda, notamment sur le plan ethnique ». Sic !

Or, au cœur de l'Élysée, Habyarimana et son entourage radicalisé disposaient déjà de solides soutiens en la personne du conseiller Bruno Delaye, justement, et du général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier de Mitterrand. Lesquels ont continué, même a posteriori, le 18 juillet 1994, de tirer à boulets rouges sur le FPR, qui venait pourtant de mettre fin au génocide, dans une note commune adressée au Président :

« L'objectif du FPR reste de vider le pays de sa population afin de procéder à une redistribution des terres au profit des Tutsis, dont les paysans hutus deviendraient les fermiers. »

- **Étonnant contraste, la DGSE note pourtant, le même 18 juillet :**

« Dans les territoires qu'il contrôle, le Front patriotique rwandais s'emploie à mettre en place une administration efficace, épaulée par des militaires parfaitement disciplinés. »

L'agence de renseignement, plus lucide, a multiplié les alertes avant le déclenchement des massacres. Puis, dans une fiche du 2 mai 1994 caractérisant bien le génocide en cours, elle exhortait :

« Pour se révéler véritablement efficace, l'action de la France pourrait peut-être commencer par une condamnation sans appel des agissements de la garde présidentielle et plus particulièrement du colonel Bagosora, directeur de cabinet du ministre de la Défense, considéré comme l'instigateur principal. »

Il s'agit effectivement du cerveau du génocide, qui a ensuite été jugé par le Tribunal pénal international. Mais la « condamnation sans appel » n'est jamais venue, Paris a continué de s'enfermer dans le soutien au gouvernement intérimaire rwandais orchestrant les tueries. Et le colonel Bagosora a pu passer avec armes et bagages au Zaïre.

David Fontaine D

GUYANE : LES INDEMNITÉS VERSÉES AUX MILITAIRES DE L'OPÉRATION HARPIE VONT-ELLES ÊTRE CONSIDÉRÉES?

par Laurent Lagneau · 20 janvier 2021



Ce 20 janvier, les quatre membres d'une délégation parlementaire récemment envoyée en Guyane ont fait un compte-rendu de leur déplacement devant leurs collègues de la commission de la Défense nationale. Évidemment, l'opération Harpie, qui vise à lutter contre l'orpaillage illégal, a été largement évoquée, en particulier par le député André Chassaigne, qui en a donné le bilan pour l'année 2020.

Tout d'abord, le parlementaire a rappelé les conséquences économiques, environnementales, sanitaires et sécuritaires de l'orpaillage clandestin en Guyane, dont il estime qu'il concerne 10.000 « garimpeiros » venus du Brésil et du Surinam voisins.

Ainsi, entre 10 et 12 tonnes d'or seraient extraites illégalement chaque année, contre une production déclarée [c'est à dire légale] de 1 à 2 tonnes. Cela ne va pas sans provoquer des problèmes tant au niveau sanitaire qu'environnemental, en raison des rejets de mercure pour amalgamer les paillettes de métaux précieux. Qui plus est, pour 1 kg produit, il faut compter la consommation de 1.000 à 2.000 litres de carburant [et donc, une logistique lourde]. Enfin, ces activités illégales encouragent la criminalité [prostitution, délinquance, trafics de drogue et d'armes].

Toujours selon le député, il y aurait 400 sites d'orpaillage illégaux. Et lutter contre ce phénomène, sauf à identifier précisément les réseaux qui permettent d'écouler l'or illégalement extrait, reviendrait presque à tenter de vider l'océan avec une cuillère à dessert... étant donné que les Forces armées en Guyane [FAG] ne disposent que de 400 militaires pour quadriller un territoire aussi vaste que la Suisse, qui plus en difficile d'accès.

Qui plus est, avec l'effet de la crise sanitaire et économique provoquée par l'épidémie de covid-19, le cours de l'or est monté en flèche... Et 1 kg d'or illégalement extrait se négocie entre 18.000 et 37.000 euros [contre 49.000 euros au cours officiel]. Soit quatre fois plus qu'il y a 20 ans. Enfin, un site d'orpaillage illégal produit entre 3 et 4 kg d'or tous les 20 jours. C'est dire si une telle activité peut-être lucrative...

Après un bilan contrasté depuis son lancement, en 2008, l'opération Harpis a été repensée il y a trois ans, en associant à l'action militaire des efforts diplomatiques avec les pays voisins, économiques et sociaux. Mais c'est au niveau judiciaire que les choses se compliquent. Et elles le sont d'autant plus que les transmissions sont compliquées dans la jungle.

« Il est difficile de sortir un garimpeiros de la forêt pour un traitement judiciaire, compte-tenu des distances et des moyens de déplacement. Certes, il existe des adaptations de procédure, pour tenir compte des conditions particulières d'intervention en forêt guyanaise, mais elles sont perçues comme trop restrictives », a rapporté M. Chassaigne. « Dans les cas courants, faute de pouvoir transférer rapidement dans les locaux de garde à vue les personnes interpellées, celles-ci font l'objet, dans la plupart des cas, d'une obligation de quitter le territoire français exprimée verbalement », a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, a-t-il continué, la « faiblesse des moyens de communication ne permet pas souvent de s'assurer de la réalité de l'identité d'une personne, ce qui rend difficile la délivrance d'un ordre à comparaître ».

Quoi qu'il en soit, les FAG ne ménagent pas leurs efforts pour lutter contre l'orpaillage illégal, en se concentrant sur les responsables des chantiers clandestins et, surtout, sur leur logistique.

D'après M. Chassaigne, l'opération Harpie mobilise 75 à 80% du potentiel de la base aérienne 367 de Cayenne, que ce soit pour des missions de renseignement, d'appui ou de ravitaillement. Et, durant l'année 2020, les FAG ont effectué, avec la Gendarmerie, 986 patrouilles conjointes au cours desquelles elles ont saisi 197 kg de mercure, 950 motopompes, 169 pirogues [pouvant transporter jusqu'à 6 tonnes de matériels], 283.000 litres de carburant et 162 tonnes de vivres. Au total, le montant des avoirs criminels saisis a atteint les 19,6 millions d'euros.

Les conditions d'intervention sont des plus éprouvantes... avec le risque des maladies infectieuses [paludisme, dengue, chikungunya, zika, etc.]. Le commandant supérieur des forces armées en Guyane [COMSUP FAG] a ainsi confié aux députés de la délégation que, en termes d'engagement, Harpie se « situait à mi-chemin entre les opérations Sentinelle et Barkhane ».

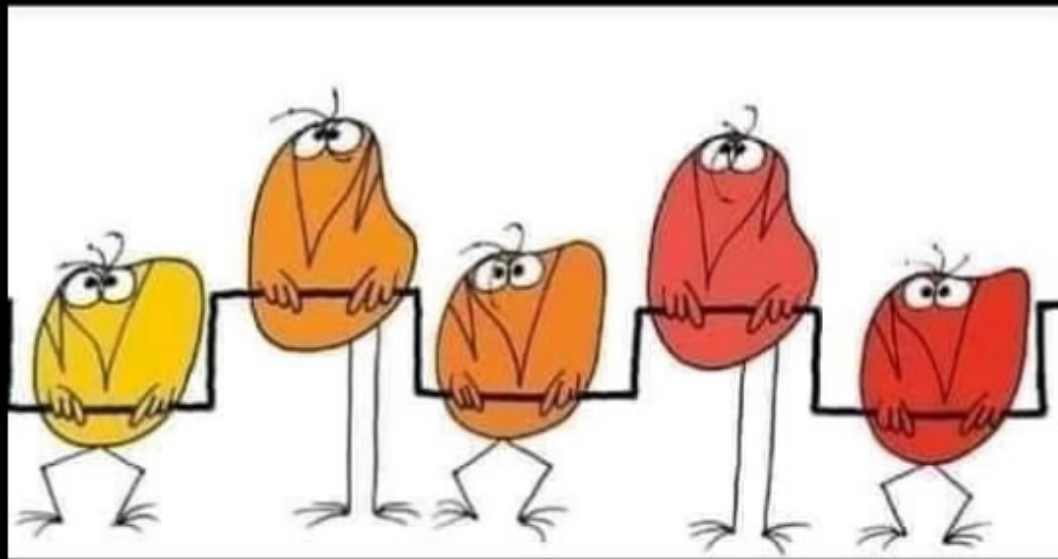
Aussi, pour le député Chassaigne, il serait sans doute opportun de reconsidérer les indemnités opérationnelles versées dans le cadre de cette mission et de reconsidérer leurs règles d'assujettissement à l'impôt sur le revenu, comme cela a été fait pour l'opération Sentinelle. »

Effectivement, les militaires engagés dans l'opération Barkhane [et toutes les autres opérations extérieures] perçoivent une « indemnité de sujétions pour service à l'étranger » [ISSE], qui n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. Cette ISSE ne concerne évidemment pas l'opération Harpie puisqu'elle se déroule sur le territoire national.

Quant à ceux déployés sur le territoire national dans le cadre de Sentinelle, il leur est versé une « indemnité de sujétion spéciale d'alerte opérationnelle – S » [AOPER-S, 10 euros par jour] ainsi qu'une « Indemnité pour services en campagne – Sentinelle » [ISC-Sentinelle]. Initialement, ces deux primes étaient imposables, mais il en fut décidé autrement en 2016. Cependant, le régime n'a pas changé pour celles octroyées dans le cadre des autres missions et opérations intérieures. Reste à voir si le député Chassaigne sera entendu...

IMAGE DU JOUR

Vous croyez qu'en
obéissant ça va
s'arrêter...



Alors que c'est
parce que vous
obéissez que ça
continue... G.G